ENSEMBLE

Éducation Nationale ISSN 1244.0701 Suppl. au N° 197 ❐ Mai 2009

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Émail: snu48@snuipp.fr

Commission paritaire de presse N° 0407 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 *Prix 2 €*

Mouvement 2009

CAPD du lundi 25 mai

❐ 176 participants (217 en 2003, 194 en 2004, 191 en 2005, 214 en 2006, 182 en 2007, 178 en 2008) **pour 2260 vœux**.

❐ 70 soit 39,77 % ont obtenu satisfaction.
(2003: 52,5%; 2004: 54%; 2005: 43%; 2006: 57%; 2007: 54%; 2008: 54%)

- 38 ont obtenu leur 1er vœu soit un peu plus de 54 %
- 3 ont obtenu leur 2e vœu soit un peu plus de 4 %
- 2 ont obtenu leur 3e vœu soit près de 3 %
- 14 ont obtenu un vœu de rang 4 à 10 soit 20 %
- 13 ont obtenu un vœu de rang 11 à 30 soit près de 19% !

❐ 67 restent sur leur poste, soit 38 % (2007: 22% ; 2008: 24%).

❐ 40 sont sans poste après la CAPD, soit 22,7 % (2007: 24 % ; 2008: 22%).

❐ 8 ont bénéficié : 1 de 600 points (sans incidence sur le résultat), 3 de 500 points et 4 de 200 points (dont 3 restent sans poste !).

❐ parmi les 69 occupant un poste à titre provisoire qui ont eu 10 points, 16 restent à titre provisoire et 24 sont toujours sans poste….

❐ sur les 14 sortants d'IUFM qui ont eu 5 points de bonification, 12 sont sans poste, sans commentaire !

❐ 10 postes seulement restent vacants à titre définitif ou provisoire auxquels vont s'ajouter, à titre provisoire, les compléments de temps partiels et des postes libérés par leurs titulaires *(voir p. 3)*.

Après le 1er Mai
et les 26 et 27 Mai,
nouveau rendez-vous :

Manifestation interprofessionnelle Mende 13 juin 2009

Rassemblement
Maison des syndicats.

SOMMAIRE

❐ *Mouvement 2009 :* Résultats ; Personnels sans poste ; Postes vacants… pp. 2 et 3
❐ *Agir Ensemble :* Déclaration du SNUipp ; S'informer, signer en ligne p. 4

Mouvement 2009

Mouvement alphabétique

Nom Prénom	Poste précédent	Poste obtenu	Barème
AMORIN Miguelle	Dir. spé. St Alban Pro	Dir. CHS St Alban TPD	25,994
ASSANT Julia	Adj. Ste Colombe de P. Pro	TR ZIL Bagnols TPD	13,333
AUBERT Raymonde	Adj. Le Bleymard TPD	TR BD Le Bleymard TPD	25,058
AUJOULAT M.Christine	Adj. CLIS Langogne Pro	Adj. CLIS Langogne Pro	27,333
BARTHEZ Emmanuelle	Déch. Dir. Canourgue/Chanac/ Banassac/ Ste Enimie Pro	TR BD Ispagnac TPD	13,333
BENOIT Lise	IUFM	Adj. Angl. St Georges de L. TPD	6,117
BONNAL ST DIZIER Agnès	TR ZIL Bagnols les Bs TPD	Dir. Bagnols les Bs TPD	13,333
BONNEFILLE Fanny	Dir. Cl. Unique Altier Pro	Adj. IME IMPRO Pro	11,333
BORELLO Sandrine	DD Florac mat.+ St Frézalde V. Pro	Dir. Barre des Cév. Pro	17,333
BRESSIEUX Jérôme	Adj. Spé. ITEP M. Vincent Pro	Adj. Angl. Rouffiac TPD	16,167
BRUNEL Marlène	Dir. St Laurent de Muret Pro	Dir. Malbouzon Pro	11,333
BRUNEL Sarah	Adj. Spé. ITEP Bellesagne Pro	Adj. Spé. ITEP Bellesagne Pro	16,333
CAMPOS Solange	Adj. St Privat de Val. TPD	Adj. Angl. Le Collet de D. TPD	30,261
CATRIN Magali	Adj. Spé. Antrenas Écureuils Pro	Adj. Spé. Antrenas Écureuils Pro	18,500
CHABREUIL Lauriane	0,50 Classe passerelle Pro	Adj. Lanuéjols TPD	17,394
CHAMPETIER Jacques	RASED E Marvejols TPD	RASED E Marvejols TPD	634,294
CHAPELLE M. Thérèse	Adj. Barjac TPD	Adj. élém. Florac TPD	34,233
CHOUILLY Aurore	Adj. anglais La Bastide TPD	TR BD Marvejols TPD	3,333
COMBES Françoise	Adj. Lanuéjols TPD (Psy. Scolaire MENDE)	Psy RASED Mende TPD	11,333
CORNET Gilles	CLIN Langogne élem. Pro	Déch. Dir. Langogne Pro	29,217
DARDE Hélène	DMFE E. Annexe Oc. Pro	Déch. Annexe Oc. Pro	11,333
DELABRE Didier	RASED G Banassac Pro	RASED G Banassac TPD	37,239
DUCASTEL Sonia	Dir. La Parade Pro	Dir. La Parade TPD	11,333
ESPINOSA Christine	Cl. Nature Ventouzet TPD	RASED E Mende TPD	31,917
EXBRAYAT Anne Laure	Adj. Langogne élem. Pro	Adj. Langogne élem. TPD	15,250
FALLET Martine	TR BD Les Chênes Pro	TR ZIL Mat Mende TPD	32,219
FEFFER Sophie	Adj. Anglais Le Chastel TPD	Adj. Mat Mende Fontanilles TPD	512,036
FERRER Sébastien	Dir. Chambon le Ch. Pro	Dir. Chambon le Ch. TPD	18,333
FERRER Fabienne	DD + adj. Langogne Mat Pro	Adj. Angl. Chambon le Ch. TPD	14,333
FERRIER Marjorie	Disponibilité pour études	Altier Dir. Cl. Unique TPD	3,000
GALTIER Bénédicte	Adj. La Parade + Meyrueis Pro	Adj. Angl. La Parade TPD	21,333
GARNIER Amandine	ineat	Adj. St Privat de Vallongue TPD	12,153
GAUTHIER Brigitte	Adj. Spé. St Alban TPD (RASED Florac)	Florac CLAD TPD	523,417
GELY Annie	Adj. Laubert + Langogne Pro	Adj. Mat. Le Bleymard TPD	13,994
GILET Aurore	Dir. Prunières Pro	Dir. Lachamp TPD	13,333
GOUDET M. Noëlle	Adj. Spé. St Alban Pro	Dir. Aumont Aubrac Pro	22,333
GOUTORBE Patricia	Adj. Appl. Mende Annexe TPD	Dir. Mende Annexe TPD	30,733
GROLIER Stéphane	Maison arrêt Mende Pro	Maison arrêt Mende Pro	32,264
HERBERA Ivan	Dir. Spé. Le Galion Pro	Dir. Spé. Le Galion Pro	21,881
LALLEMANT Sylvie	TR BD Chastel N. TPD	TR ZIL Les Chênes TPD	33,247
LAMETH Arnaud	Adj. Spé. CEM Montrodat TPD	SEGPA Mende Pro	26,256
LEDUCQ Régine	Dir. Meyrueis TPD	TR BD Florac Mat. TPD	15,642
LOUVEAU Yann	DMFE Les Chênes Pro	Adj. Angl. Barjac TPD	22,978
LOUVEAU Stéphanie	Adj. Anglais Fonta. Élém. TPD	Adj. Barjac TPD	510,842
MAGNERES M.-Aude	IUFM Oc.	Adj. Oc Langogne TPD	5,333
MALET Agnès	Adj. Fonta. Mat TPD (CPC AFA)	CPD mat Pro	12,333
MARIE Eddy	Adj. Spé. Maria Vincent Pro	Adj. Spé. Maria Vincent Pro	18,000
MARTIN Chantal	Dir. Aumont Aubrac TPD	Dir. St Chély d'Apcher élem. TPD	22,267
MAURIN Amélie	Dir. Cl. Un. Les Bondons Pro	Adj. Le Pont de Montvert TPD	18,833
MEISSONNIER Nathalie	Déch. Dir. spé. Montrodat Pro	Adj. Angl. Aumont Aubrac TPD	16,333
MERCADIER Cécile	Adj. Spé. CEM Montrodat Pro	Adj. Spé. CEM Montrodat Pro	18,500
MERSADIER Julie	ineat	Adj. Mat. La Bastide Puyl. TPD	11,333
NUNES Isabelle	Dir. Malbouzon Pro	Adj. Angl. St Germain du T. TPD	14,333
PEREZ Marc	Adj. La Bastide Puylaurent TPD	TR ZIL Langogne Mat. TPD	36,881
PEYTAVIN Marie	TR BD Le Bleymard TPD	TR BD Angl. Les Chênes TPD	3,333
PIOT Céline	Adj. Angl. GS Mende Pro	Adj. Angl. GS Mende TPD	18,753
POISOT STIEVENART Christine	Adj. Fonta. Mat. Pro	Adj. Spé. Maria Vincent Pro	26,486
PORTE M. Christine	Adj. Spé. CEM Montrodat Pro	Adj. Spé. CEM Montrodat Pro	36,319
POULIN Augustin	ineat	Adj. St André Capc. Vielvic TPD	11,333
REMIZE Mathilde	ineat dispo suivre conjoint	Adj. Angl. Chirac TPD	202,000
ROUCH Gérard	Adj. Spé. CEM Montrodat Pro	Adj. Spé. CEM Montrodat Pro	44,261

Sont sans poste

à l'issue de la CAPD

ABEL Thomas	5,333
BARLET Vanessa	208,503
BEAUFILS Aurélie	14,286
BERNAT Soazig	5,333
BOINEAU Fabienne	12,333
BONHOMME Mélanie	14,333
BRUN Flore	11,333
BRUNEL Virginie	12,333
CERQUEIRA Guillaume	11,333
CHANAL Annabelle	5,333
CLUA Cyril	10,333
FLAYOL Camille	13,333
FRANGOS Mélina	7,333
FREITAG Virginie	14,333
GAZAGNE Sophie	215,711
GERBAL Carole	13,981
GUIGUES Jordane	11,333
JOULIE Maud	12,333
LAVILLAT Gaëlle	11,333
LAZES Florence	12,333
LAZZARELLI Julie	5,333
LESCURE Émilie	6,117
LOPEZ Céline	17,094
LUNET DE LAJONQUIERE Sophie	5,333
MAZOYER Mélanie	5,333
MEYNIAL Céline	5,333
MIRET Myriam	9,675
MOUSSION Sylvie	25,556
PUJOL Caroline	6,108
ROQUEPLAN Laetitia	17,136
ROUSSEAUX Caroline	213,333
SAPIN Laure	13,833
SARRUT Régis	13,333
TESTUD Mylène	5,333
TOS Julien	21,000
TOURE Laure	12,333
TRAZIC Régine	19,325
VEXLARD-GUIOT Marie	12,333
VIALA Émilie	5,333
YZERN Odile	14,928

Barème

Comment est calculé le barème départemental ?

AGS (Ancienneté générale des services) **à laquelle s'ajoutent,** cette année, **le nombre d'enfants et** une série de **bonifications** provoquant opacité et injustices, sans résultat positif notable.

600 pts modification RASED
500 pts fermeture de poste ;
200 pts dispo de droit, CLD ;
10 pts pour les personnes nommées à titre provisoire en 2008-2009 ;
5 pts aux sortants d'IUFM

En cas d'égalité ?
Les candidats sont départagés par l'AGS puis l'âge.

Mouvement alphabétique (suite)

ROUSTAN Claude	détachement PEP	Dir. Mende Gr. Scol. élém. TPD	32,947
ROUX Jessica	Adj. St Etienne VF Pro	Dir. St Michel de Dèze Pro	12,333
RUQUET Gabriel	Adj. Spé. Sapins/Galion Pro	Dir. IME Les Sapins Pro	12,333
SALEIL Marie-Josée	Dir. Lachamp Pro	Adj. Chirac TPD	29,125
SANCHEZ Isabelle	Adj. Appl. Annexe Pro	Déch. MF Annexe Pro	25,333
SCHERRER Sophie	0,50 référent + 0,50 CLAD Pro	Référente MDPH TPD	24,908
TERRADE Mathias	Déch. Dir. Les Solelhons + Fontanilles élem. Pro		
		Adj. Lanuéjols TPD	17,333
TUZET Carine	Dir. Rocles Pro	Dir. Rocles Pro	19,333
ZIMMERMANN Claire	Dir. St Bauzile Rouffiac Pro	Adj. Appl. Annexe TPD	21,333

Délégués SNUipp

4 élus à la CAPD sur 5 :

Titulaires

❒ Sandrine BAUMLÉ
❒ J. Charles DUPENLOUP
❒ Nathalie PERRET
❒ Éric DOUET

Suppléantes

❒ Karine HICAUBERT
❒ Christelle MARTIN
❒ Samuelle TAURISSON
❒ Claire CORDESSE.

Mouvement géographique

■ **ALTIER**
FERRIER Marjorie Dir. 1 classe TD

■ **ANTRENAS Les Écureuils**
CATRIN Magali Adj. Spé. PRO

■ **AUMONT AUBRAC**
MEISONNIER Nathalie Adj. Angl. TD
GOUDET Marie Noëlle Dir. Pro

■ **BAGNOLS LES BAINS**
ASSANT Julia TR ZIL TD
BONNAL SAINT DIZIER Agnès Dir. TD

■ **BANASSAC**
DELABRE Didier RASED maître G TD

■ **BARJAC**
LOUVEAU Stéphanie Adj. TD
LOUVEAU Yann Adj. Angl. TD

■ **BARRE DES CEVENNES**
BORELLO Sandrine Dir. PRO

■ **CHAMBON LE CHATEAU**
FERRER Fabienne Adj. Angl. TD
FERRER Sébastien Dir. TD

■ **CHIRAC**
REMIZE Mathilde Adj. Angl. TD
SALEIL Marie-Josée Adj. TD

■ **FLORAC Élémentaire**
GAUTIER Brigitte CLAD TD
CHAPELLE Marie-Thérèse Adj. TD

Maternelle
LEDUCQ Régine TR BD TD

■ **HURES-LA PARADE**
DUCASTEL Sonia Dir. élém. TD
GALTIER Bénédicte Adj. Angl. TD

■ **ISPAGNAC**
BARTHEZ Emmanuelle TR BD TD

■ **LA BASTIDE**
MERSADIER Julie Adj. Mat. TD

■ **LACHAMP**
GILET Aurore Dir. TD

■ **LANGOGNE Élémentaire**
AUJOULAT Marie-Christine CLIS PRO
CORNET Gilles Déch. Dir. Elém. PRO
EXBRAYAT Anne-Laure Adj. Elem. TD
MAGNERES Marie-Aude Adj. Oc TD

Maternelle
PEREZ Marc TR ZIL TD

■ **LANUEJOLS**
CHABREUIL Lauriane Adj. TD
TERRADE Mathias Adj. TD

■ **LE BLEYMARD**
AUBERT Raymonde TR BD TD
GELY Annie Adj. Mat. TD

■ **LE COLLET DE DEZE**
CAMPOS Solange Adj. Angl. TD

■ **LE PONT DE MONTVERT**
MAURIN Amélie Adj. TD

■ **MALBOUZON**
BRUNEL Marlène Dir. PRO

■ **MARVEJOLS Élémentaire Coustarade**
CHAMPETIER Jacques RASED Maître E TD
CHOUILLY Aurore TR BD TD

IMPro Le Galion Grèzes
HERBERA Ivan Dir. PRO

IME Les Sapins + IMPro Le Galion Grèzes
BONNEFILLE Fanny Adj. Spé PRO

IME Les Sapins
RUQUET Gabriel Dir. PRO

■ **MENDE Annexe M. del Castillo**
DARDE Hélène Déch. MF Annexe PRO
GOUTORBE Patricia Dir. TD
SANCHEZ Isabelle Déch. MF Annexe PRO
ZIMMERMANN Claire Adj. Appl. El. TD

Collège Henri Bourillon
LAMETH Arnaud Adj. SEGPA PRO

Groupe scolaire Élémentaire
COMBES Françoise RASED Psychol. PRO
ESPINOSA Christine RASED maître E TD
PIOT Céline Adj. Angl. TD
ROUSTAN Claude Dir. TD

Maison d'Arrêt
GROLIER Stéphane PRO

Maternelle Fontanilles
FEFFER Sophie Adj. Mat. TD

Maternelle Les Chênes
LALLEMANT Sylvie TR ZIL TD
PEYTAVIN Marie TR BD Angl. TD

Maternelle Les Soleilhons
FALLET Martine TR ZIL TD

Inspection académique
MALET Agnès CPD Maternelle PRO
SCHERRER Sophie Référent MDPH TD

ITEP Bellesagne
BRUNEL Sarah Adj. Spé. PRO

■ **MONTRODAT C.E.M.**
MERCADIER Cécile Adj. Spé. PRO
PORTE Marie-Christine Adj. Spé. PRO
ROUCH Gérard Adj. Spé. PRO

■ **ROCLES**
TUZET Carine Dir. PRO

■ **SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE**

CHS François Tosquelles
AMORIN Miguelle Dir. CHS TD

■ **SAINT ANDRE CAPCEZE Vielvic**
POULIN Augustin Adj. TD

■ **SAINT BAUZILE ROUFFIAC**
BRESSIEUX Jérôme Adj. Angl. TD

■ **SAINT CHELY D'APCHER Élémentaire**
MARTIN Chantal Dir. TD

■ **SAINT ETIENNE DU VALDONNEZ**

ITEP Maria Vincent
MARIE Eddy Adj. Spé. PRO
POISOT STIEVENART Christine Adj. Spé.PRO

■ **SAINT GEORGES DE LEVEJAC**
BENOIT Lise Adj. Angl. TD

■ **SAINT GERMAIN DU TEIL**
NUNES Isabelle Adj. Angl. TD

■ **SAINT MICHEL DE DEZE La Rivière**
ROUX Jessica Dir. PRO

■ **SAINT PRIVAT DE VALLONGUE**
GARNIER Amandine Adj. TD

10 postes vacants

après le mouvement

- ALBARET STE MARIE La Garde TR BD
- CHASTEL NOUVEL TR BD
- LA BASTIDE PUYLAURENT Adj. Angl.
- STE COLOMBE DE PEYRE Le Ventouzet Centre PEP *(Appel à candidature prévu)*
- MENDE Cons. Péda. Langue étrangère *(Appel à candidature prévu)*
- MENDE Bellesagne Adj. Spé.
- MEYRUEIS Dir. 3 classes
- MONTRODAT CEM Déch. Dir. Adj. Spé.
- MONTRODAT CEM Adj. Spé. (2 postes)

auxquels s'ajoutent

VIALAS Adj. Angl. (Congé formation)
LAUBERT Adj. (Congé parental)
MARVEJOLS Adj. Angl. (Disponibilité)

Mais aussi les congés parentaux éventuels, les couplages de décharges (direction d'école, syndicat…) et les rompus de temps partiels.

Malgré la demande insistante des syndicats, il n'y aura ni formulation écrite de vœux, ni CAPD (selon l'administration) pour les 40 affectations restant à prononcer. Le SNUipp conseille aux candidats de formuler par écrit leurs souhaits avec mention des motifs auprès de l'administration (double au Syndicat).

Les Syndicats ont demandé à disposer des éléments et à tenir une CAPD pour assurer équité et transparence.

Agir Ensemble

Déclaration du SNUipp

En Lozère, le très petit nombre de postes et leur grande dispersion géographique rendent le mouvement très sensible.
Les changements de poste ont **des conséquences importantes** pour les personnels en frais de déplacement et en qualité de vie familiale notamment.

Les règles en vigueur depuis des décennies, prudemment modifiées, avaient fait leurs preuves, celles qui nous sont aujourd'hui brutalement imposées sont inadmissibles.
Le SNUipp, depuis leur présentation, est intervenu à maintes reprises et à tous les niveaux pour dénoncer ces injustices codifiées.
La situation et la densité des postes en Lozère n'ont rien à voir avec celles des autres départements de l'académie : vouloir un alignement est aberrant.
Les règles ne peuvent pas être les mêmes pour 400 emplois ou plus de 5000.
Par ailleurs les délégués du SNUipp, estiment que les personnels sont plus à même de **contrôler les éléments** de leur barème (nombre et âge des enfants !, ineat…).
Ils avaient demandé à l'administration d'adresser un courrier aux candidats pour vérification.
Cela n'a pas été fait, ils renouvellent leur demande pour les mouvements à venir.

Les résultats confirment ce que les délégués du personnel avaient dénoncé.
Les nouvelles règles créent des injustices.
Elles ne permettent pas à tous les bénéficiaires des bonifications d'obtenir un poste (voir les ineat crédités de 200 points ou les sortants d'IUFM).
Au contraire, sauf exception, **elles les bloquent** en réduisant le mouvement.
En Lozère, il y a moins de 30 postes d'adjoint en école maternelle (hors MF).
Chaque poste est donc difficile à obtenir et, normalement,
plusieurs années de patience sont nécessaires pour en obtenir un.
Quatre sont proposés au mouvement : trois personnes bloquées et **un seul attribué…**
(à comparer avec le mouvement dans l'Hérault, le Gard… sur lesquels on nous aligne)**.**
Pour ce poste, une candidate avec 21 ans d'ancienneté est en 8e position
alors qu'elle devrait obtenir le poste et libérer un autre poste en maternelle permettant une chaîne de mutations...
D'autre part, sur certains secteurs géographiques comme les Cévennes par exemple, on peut constater que seuls des personnels avec un barème majoré, hormis deux barèmes importants ce qui est logique, peuvent obtenir les rares postes disponibles.

Ainsi, vu le nombre très important de personnels sans poste à l'issue de cette CAPD, les délégués du SNUipp demandent que ceux-ci puissent effectuer des vœux écrits examinés lors d'une deuxième CAPD.
Les règles imposées donnent beaucoup moins de satisfaction pour le rapprochement des lieux de vie, et donc nuisent à la qualité du service public
du fait du mécontentement, justifié, engendré parmi les personnels.
Des collègues en fin de carrière avec entre 36 et 33 ans d'ancienneté, sont "battus" par des collègues beaucoup plus jeunes (2 ans d'ancienneté) ou une autre avec 20 ans par des collègues ayant 15, 14, 11, 9 ans… les exemples sont multiples.
Une jeune collègue se trouve ainsi "propulsée" de la 26e à la première place...
Les collègues rentrant dans le département pour suivre leur conjoint ont 200 points, injustice inutile au vu des résultats, par rapport à ceux qui sont rentrés l'an dernier ou par rapport à ceux déjà en poste en Lozère, qui essayent chaque année de se rapprocher de leur conjoint !

Les exemples sont divers et très nombreux,
ils montrent l'injustice et l'aberration du barème mis en place pour ce mouvement.
Les objectifs ministériels motivant ce nouveau barème,
à savoir priorité aux rapprochements de conjoints, stabilité avec un maximum d'affectations à titre définitif, prise en compte des situations des personnels (handicap, CLD…),
aide à l'entrée des jeunes dans le métier, sont loin d'être atteints.
Le SNUipp revendique donc un retour à des règles de mouvement
plus équitables pour tous et adaptées aux réalités départementales.

Une évolution inquiétante

ENSEMBLE a déjà pointé les dérives antidémocratiques du pouvoir actuel. Les directives ministérielles qui ont mis en place les modalités de ce mouvement, en sont une nouvelle illustration. **Le rôle des élus**, à tous les niveaux de notre société, **sauf un**, sont niés.

Outre les désaccords explicités en pages 1, 3 et ci-contre, **trois situations conflictuelles**, ne respectant pas la circulaire du mouvement, ont fait l'objet de **dénonciations unanimes des Syndicats**. L'administration a une nouvelle fois refusé d'entendre toute argumentation, aussi juste soit-elle.

SNUipp

SNUipp 48 (FSU)
Commission paritaire de presse
N° 0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48 .
Publication mensuelle